



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes Comité Départemental de l'Ain

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR du mardi 23 avril 2019 à 18 heures

\*\*\*\*\*

**Membres présents :** Annie DAVID, Jocelyne BOUVARD, Madeleine GERMAIN, Gabriel SABELLI, Jean-Claude LACROIX, Georges MALLET, Bernard CHEVILLOTTE, Roselyne BIGOT, Cécile NICOD, Jean-Claude VEYRET.

**Absents excusés :** Martine MOYNE-BRESSAND, Agnès TREUVEY, Nicole NICOD, Jean-Pierre MARMONT.

#### **MOT DE LA PRÉSIDENTE :**

"Bonjour à toutes et à tous, je vous remercie de votre présence. En premier lieu, je voudrais rappeler que nous ne sommes que des bénévoles, élus par les Présidents(es) de Clubs. Nous ne sommes donc pas là pour nous faire insulter, et j'ai autre chose à faire que de devoir régler les conflits entre nous. Il est vrai que j'avais dit que j'enverrais ma lettre de démission après les Championnats Doublettes Seniors & Tête-à-tête Féminin, suite à la réception de plusieurs mails complètement déplacés qui m'ont profondément énervée. Mais je suis revenue sur ma décision après avoir eu le soutien de plusieurs membres de la FFPJP, du Comité Régional et de quelques uns d'entre vous. Vous aurez plus de détails lors du traitement d'un point à l'ordre du jour de cette réunion."

#### **APPROBATION du PV DE LA RÉUNION du 19 mars 2019 :**

Madeleine GERMAIN a remplacé Jean-Pierre MARMONT à la table de marque du championnat Triplette Seniors et Triplette Féminines à CULOZ (et non pas à MARBOZ).

#### **LECTURE DU COURRIER :**

La Présidente Annie DAVID cite les principaux mails et courriers reçus.

#### **ATTITUDE VIS-À-VIS DES MEMBRES DU COMITE :**

Encore aujourd'hui, les propos écrits par Georges à l'attention de Jean-Claude VEYRET me choquent et m'insupportent beaucoup. Ce comportement est inacceptable et nuit gravement à la bonne entente au sein de notre Comité. J'ai déjà dit que je ne supporterais pas des insultes gratuites envers qui que ce soit. Aussi, j'ai décidé de transmettre au Président du Comité Régional le mail envoyé le 26 mars 2019 par Georges MALLET à Jean-Claude VEYRET. Nous avons toutes et tous des compétences variées et propres à chacun de nous. Et si nous avons des faiblesses dans tel ou tel domaine, cela ne justifie en rien de se faire traiter de la sorte, je cite :

***"A mes yeux Veyret tu es une nullité, tu n'as pas plus de valeur qu'une larve qui ne sait que salir, discréditer et toujours rejeter la faute sur les autres. Pauvre type. Tu te sers de la pétanque mais tu ne la sers pas."***

A présent, tout mail de ce genre sera transmis automatiquement au Président du Comité Régional, qui lui seul décidera de saisir ou pas la Commission de Discipline compétente.

#### **HABILLEMENT des JOUEURS & JOUEUSES POUR les CHAMPIONNATS DE FRANCE :**

J.B.L. Publicité-Pétanque nous a transmis un devis et propose :

- Veste Erima Club 1900 rouge et noir à 26.25 € ;
- Polo Erima Club 1900 rouge et noir à 26.25 € ;
- Pantalon Miami homme ou femme noir à 30.00 € TTC/pièce ou Pantacourt homme ou femme noir à 26.25 € TTC/pièce ;
- Broderie coté cœur sur polo et veste à 5 € TTC/pièce soit 10 € par tenue.

La saison étant déjà bien entamée, accord lui sera donné, mais à partir de la saison 2020, nous ferons des appels d'offre également auprès d'autres fournisseurs.

Il faudra également acheter des pantalons pour les Jeunes qualifiés aux Championnats Régionaux.

### **COMPTE RENDU des CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :**

- Doublettes Seniors & Tête-à-tête Féminin à MONTREVEL (Madeleine) : Bon déroulement, mis à part l'incident pour lequel notre Présidente a fait appel à la gendarmerie. Merci aux clubs de ST JEAN-LE-VIEUX, MARBOZ, FRANCHELEINS et MARSONNAS nous ayant aidés au traçage des jeux. Merci également au club de PONT-DE-VAUX pour le prêt et l'installation de leur sonorisation et le retrait des ficelles le dimanche soir.
- Triplettes Seniors & Féminines à CULOZ (Roselyne) : Championnat bien organisé, félicitations à tous les bénévoles extérieurs et membre du bureau directeur du club de CULOZ. Aucun incident à signaler sur les terrains et le lieu du concours.  
Une équipe sénior de NANTUA manquait à l'appel pour cause d'accident.  
Les tarifs buvette étaient raisonnables à part les bouteilles d'eau à 1 €, mais dont la contenance était de 33cl.  
Le samedi midi, un traiteur était prévu pour la pause repas au tarif de 18 Euros.
- Triplettes Jeu Provençal à MARBOZ (Bernard) : aucun problème à signaler.  
Au vu de l'heure tardive de la fin de ce championnat, il est décidé qu'à partir de la saison 2020, les horaires de ce championnat et uniquement celui-ci seraient :
  - Le samedi matin début des parties à 8h00 ;
  - Le dimanche matin reprise du championnat à 8h00 également.

### **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

- **Finances :**  
Madeleine : Pour les joueurs qui partent aux Championnats territoriaux, le repas de midi est pris en charge par le comité (18 € ajusté sur les organisateurs). Le forfait Hôtellerie + Petit déjeuner passe de 60 € à 80 €. Pour le Trophée des jeunes et le Championnat des jeunes en triplète, il faut attendre la réunion de la commission des jeunes pour connaître l'indemnisation exacte.  
Georges : Lors de cette même réunion, il a été décidé que les résultats des concours devront lui parvenir dans un délai d'une semaine, faute de quoi il sera appliqué une amende de 30 € (et non plus de 50 €).
- **Discipline :**  
Madeleine (en remplacement d'Agnès) : La commission de discipline s'est réunie le 11 avril 2019 suite aux incidents lors des concours le 2 février 2019 à OYONNAX.

### **CONVENTION AVEC LE SPORT ADAPTE :**

Un rendez-vous sera demandé auprès du Comité de Sport Adapté avant leur assemblée générale du 14 mai afin de finaliser les termes de cette convention.

### **ARBITRAGE DES MANIFESTATIONS 2019 :**

Dans un mail du 14 avril 2019, Frédéric VANET informe le Comité qu'il suspend provisoirement (pour toute l'année 2019, avec effet immédiat), son engagement bénévole comme arbitre sportif au sein de la Fédération Sportive. Il faut donc le remplacer pour l'arbitrage des manifestations au cours desquelles il devait arbitrer.

- Pour le Championnat Triplète Vétérans, les arbitres seront : Mercredi matin Georges + Jean-Claude, l'après-midi Jean-Claude + Thomas et le jeudi Jean-Claude ;
- Pour les Championnats Doublette Féminin et Tête-à-Tête seniors, il y aura 3 arbitres le samedi et 2 arbitres le dimanche.

### **POINT SUR LA TRÉSORERIE :**

Madeleine GERMAIN nous énonce les différents points de la trésorerie.

### **POINT SUR LES LICENCES :**

Il y a à ce jour dans l'Ain, toutes catégories confondues, 2 898 licenciés.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

**1. Annie DAVID :**

Suite aux rapports reçus relatifs aux incidents survenus lors des Championnats Doublettes Seniors & Tête-à-tête Féminin, la Présidente du Comité a envoyé à la Présidente de la Commission de discipline départementale l'engagement des poursuites qui sera transféré au Président du Comité Régional pour suite à donner (l'incapacité de travail de Ch. BOUHERET étant supérieure à 8 jours). Cette année, 2 équipes sont qualifiées pour le Championnat Régional Triplettes Provençal.

**2. Madeleine GERMAIN :**

Les délégués des championnats départementaux doivent lui faire parvenir les informations sur les joueurs qualifiés aux Championnats de France et Championnats Territoriaux. Ils doivent également demander aux joueurs qualifiés de lui faire parvenir un RIB, car elle rappelle que le versement des indemnités ne se fera que par virement et qu'aucun chèque ne sera établi.

Le repas de la prochaine Assemblée Générale du CD 01 sera offert aux personnes nous ayant aidés lors du championnat département à MONTREVEL.

**3. Gabriel SABELLI :**

Il demande pourquoi les membres du Comité Directeur disponibles n'ont pas aidé lors de l'organisation du Championnat à MONTREVEL.

Il a été choqué de voir qu'une équipe visiblement alcoolisée ait joué une partie de barrage pour le Championnat Territorial lors du Championnat Triplette à CULOZ.

**4. Roselyne BIGOT :** Lors du CDC Vétérans à Lagnieu le 18 avril, la quasi totalité de l'équipe de MIRIBEL s'est présentée en "Jean" et il lui a été répondu que ce jour-là, elle n'était pas là en tant que déléguée et qu'ils ne se changeraient pas. Si cette attitude se reproduit, l'équipe sera marquée perdante de la rencontre.

**Nous rappelons que c'est un règlement fédéral.** Merci aux Présidents de clubs de faire un rappel auprès de leurs joueurs et capitaines d'équipe.

**5. Georges MALLET :** Pour le Championnat Territorial Triplette Jeu Provençal, la 2<sup>ème</sup> équipe qualifiée est Anthony COLLANGE, Sébastien BALAYE et Antoine COLLOMB de MIRIBEL.

**6. Jocelyne BOUVARD :** Le tirage du Qualificatif Bol d'Or Féminin se fera lundi 29 Avril à 15 heures.

**Prochaine réunion : suite à l'indisponibilité de plusieurs membres du Comité, la réunion prévue le 04 juin 2019 est reportée au MARDI 25 JUIN à 18 H 30**

La Présidente,

Le Secrétaire,

Annie DAVID

Gabriel SABELLI